

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 10 NOVEMBRE 2020

Présents : Mme Gibault, Mme Païs, Mme Ratier, M. Clérin, M. Bonnot,, Mme Henry,

Absents excusés : M. Briolland, Mme Durand, Mme Smitter, Mme Champagne

Ordre du jour :

La séance débute à 17h30.

- **Installation du Conseil d'école**

Suite aux élections qui se sont déroulées le vendredi 9 octobre la liste des parents d'élèves a été proclamée élue avec 37 voix ( 42 votants - 5 blancs ou nuls - 52,5% de participation. 3 sièges de titulaires sont pourvus et 1 de suppléant.

Les parents ont voté uniquement par correspondance. Eventuellement, il pourrait être voté lors du Conseil d'école de fin d'année, l'organisation des élections de parents uniquement par correspondance pour l'année prochaine.

Le conseil d'école définit ses propres modalités de fonctionnement en cas de vote : main levée ou secret si au moins un des membres le demande.

- **Effectifs, organisation pédagogique et fonctionnement de la rentrée 2020/2021:**

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
3	6	7	8	4	6	5	7	6

Classe de TPS/PS/MS/GS (Mme Gibault) : 24 élèves

Classe de CP/CE1 (Mme Ratier): 10 élèves

Classe de CE2/ CM1/ CM2 (Mme Païs) : 18 élèves

1 départ en CM1, pas d'arrivée : 52 élèves pour l'année scolaire 2020/2021

En conclusion, les effectifs sont stables par rapport à l'année précédente. Pour l'année prochaine, les effectifs se maintiendraient à ceux de cette année. Une AESH, Madame Stuyts a été recrutée afin de remplacer Mme Bouakkaoui pour intervenir en maternelle.

En début d'année, les enseignantes ont organisé des réunions de rentrée. Elles ont permis d'informer les parents sur l'organisation des classes et de répondre à leurs interrogations.

L'équipe enseignante en collaboration avec la Mairie, a organisé la mise en place du protocole sanitaire imposé par l'Education Nationale et informe les parents à chaque mise à jour. Le protocole sanitaire prévaut sur le règlement intérieur en situation de crise sanitaire.

- **Vote du règlement intérieur :**

La directrice propose d'examiner les modifications apportées au règlement intérieur.

Le nouveau règlement intérieur a été adopté à l'unanimité des présents.

Il a été décidé, par vote à l'unanimité, de communiquer le règlement intérieur par mail aux parents, ainsi que la Charte de la laïcité et le Charte du bon usage informatique.

- **Sécurité : Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) :**

Un exercice d'évacuation incendie a déjà eu lieu un matin du mois de septembre et s'est très bien passé.

Un exercice simulant une intrusion malveillante a été effectué le mardi 3 novembre au matin. Les élèves de cycle 2 et 3 ont évacué l'école en moins de deux minutes, en bon ordre. Les élèves de maternelle, ne pouvant fuir sans traverser la cour, doivent se confiner. L'enseignante de maternelle a donc simplement montré le lieu de confinement afin de respecter la distanciation.

Lors de l'exercice, les élèves de maternelle et quelques élèves de Cp/Ce1 n'ont pas entendu le signal d'alerte (le clairon). Mme Ratier va prendre contact avec le référent sécurité afin d'obtenir des conseils pour choisir un autre signal ou envisager l'installation d'un boîtier PPMS de même type que les boîtiers alarme incendie.

**Le Plan Particulier de Mise en Sécurité**

Le PPMS a été réactualisé. Il s'agit de la mise en place d'une organisation interne à l'établissement permettant d'assurer la sécurité des élèves et des personnels en cas de risques majeurs (d'inondation, de tempête,...) en attendant l'arrivée des secours.

- **Travaux effectués et entretien des locaux :**

**Réalisés :**

En maternelle, le tableau a été réhaussé. Un porte manteau près du poste de peinture a été installé.

**A réaliser :**

- Installation d'un boîtier alarme incendie dans le bâtiment de Maternelle.
- Achat d'embouts en plastique pour les guidons des vélos de maternelle. Certains vélos ont été retirés de la cour de récréation pour plus de sécurité.
- Changer la lampe du vidéoprojecteur de la classe ce2/cm1/cm2
- Déplacer la poubelle fixée sur le bâtiment de la classe ce2/cm1/cm2

Les enseignantes informent M. le Maire que les téléphones fixes ne fonctionnent pas correctement. La ligne coupe régulièrement au cours des conversations. Les personnes au bout du fil sont difficilement audibles.

- **Bilan de la coopérative scolaire :**

A ce jour, le solde est de 3 598,72 euros.

L'équipe enseignante remercie les familles qui ont cotisé à la coopérative scolaire. En raison du faible montant collecté (206 euros de cotisations), il sera peut être demandé une participation aux parents en cas de sortie scolaire.

Les recettes à venir seront les photos (livrées avant Noël) .

Le marché de Noël n'aura pas lieu cette année en raison du contexte sanitaire.

Toutefois, les élèves confectionneront des objets en classe.

L'équipe enseignante remercie la mairie pour la subvention de 300€ et celle de l'association des P'tits Loups de l'Orme dont le montant s'élève à 100€. Elles ont permis l'installation de systèmes d'exploitation sur les ordinateurs donnés par la CAF de l'Yonne (5 ordinateurs portables et 6 ordinateurs fixes). Les ordinateurs ont été réparti entre les classes de l'école.

La vente des sapins et chocolats de Noël est organisée par l'association des P'tits Loups de l'Orme. Le président de l'association tient à rappeler que l'argent récolté sert à financer des projets ou à acheter du matériel pédagogique pour l'école.

- **Projets et actualité des classes :**

Durant la première période, toutes les classes sont allées à la bibliothèque municipale un lundi sur deux. Depuis la rentrée des vacances de la Toussaint, les sorties à la bibliothèque communale sont annulées.

Tous les élèves de l'école vont bénéficier de l'intervention d'une professeure de l'école de musique de Briennon, tous les jeudis du 10 décembre au 11 mars à raison d'une séance de 30 min pour les maternelles et 45min pour chaque classe d'élémentaire.

Les élèves de CP-CE1 ont suivi un cycle d'apprentissage de natation à la piscine de Saint Florentin du 4 septembre au 13 novembre ; les CE2-CM1-CM2 prendront la suite à partir du 20 novembre jusqu'aux vacances de février. La piscine est ouverte pour les groupes scolaires. Un protocole strict a été validé par l'ARS afin d'accueillir les élèves en toute sécurité. Mme Pais en informera les parents d'élèves de sa classe.

Les évaluations nationales de début de CP et CE1 ont eu lieu du 17 au 28 septembre. Les parents qui le souhaitaient ont été reçus individuellement par Mme Ratier.

Cette année encore, le livret scolaire sera remis aux parents en fin de semestre : fin janvier et fin juin.

Dans les classes de CP-CE1 et CE2-CM1-CM2, le quart d'heure lecture a été mis en place tous les vendredis après la récréation du matin. Il le sera également en maternelle sous une forme adaptée.

Les projets éventuels, en cours de réflexion ou de réalisation : initiation au langage des signes, une formation aux premiers secours, la visite de la pyramide du Loup, une fresque réalisée par les élèves en collaboration avec un artiste recruté par la mairie...

- **Questions diverses :**

Les parents demandent si une classe découverte peut être organisée dans le Morvan. Cette année ce n'est pas réalisable compte tenu du contexte sanitaire. Par ailleurs, les maîtresses informent que la constitution du dossier et sa validation prennent plusieurs semaines. Il faut également prévoir de financer un tel projet.

Les parents d'élèves font part de leur inquiétude concernant la sécurité des élèves de Ce2, Cm1, Cm2 qui sortent par la porte blanche. Mme Pais rappelle qu'elle est présente et veille au bon déroulement de la sortie des élèves. La commune propose l'installation d'une barrière temporaire afin de sécuriser la sortie des élèves. M. le Maire propose que ce soit les élèves qui la positionnent à chaque sortie.

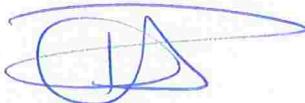
Les membres du Conseil d'école souhaitent rassurer les parents par rapport à la Covid-19. N'importe qui peut attraper ce virus ! Il ne faut pas se sentir coupable ou avoir peur d'être montré du doigt.

Il est indispensable de protéger les autres. « On est tous concerné, on est tous responsable ! »

**Merci de prévenir la maîtresse et la cantine si un élève est cas contact.**

Le prochain conseil d'école aura lieu au cours du mois de Mars. La date sera fixée ultérieurement.

La séance est levée à 18h40.

Mme PAIS  


MR Bouquet  


Mme Ratier  
